



Date de la demande : / /2018

1. DEMANDEUR

Nom et Prénom		
Adresse Code postal Localité		
Adresse électronique	N° de téléphone fixe : ou portable :	N° lecteur aux Archives du Jura :

2. MOTIFS DE LA DEMANDE (MENTION OBLIGATOIRE ET EXPLICITE)

Nota : seules sont recevables

- cas 1 : des demandes ponctuelles pour publication en illustration d'ouvrages ou d'articles papier ou en ligne et/ou exposition papier ou en ligne, ou conférence nécessitant une résolution supérieure à celle du même document téléchargé depuis le portail des Archives (cas des cartes et plans de grande dimensions par exemple)
- cas 2 : des demandes de nombreux documents (par cotes entières de plus de 100 fichiers par cote) dont le téléchargement par fichier offert par le portail des Archives ne répond pas au critère de mise à disposition du public au sens de l'article L. 300-4 du Code des relations entre le public et l'administration.

3. DOCUMENT(S) CONCERNES

3.1 Demandes ponctuelles de vues de résolution fournie supérieure à celle de la vue téléchargée depuis le portail des Archives.

Cote du document	page ou folio si registre	passage ou détail (à préciser)

s'il y a plus de 5 documents, joindre une liste reprenant ces trois critères

3.2 Demande de fichiers de texte ou images simples (résolution semblable à celle des mêmes vues par téléchargement depuis le portail des Archives).

Le demandeur est prié d'annexer au présent formulaire une liste détaillant : la série d'archives concernée (cote et intitulé), chaque cote concernée (avec date et intitulé synthétique), au besoin le ou les fichiers concernés dans le cas où des cotes entières de plusieurs vues ne seraient pas demandées en bloc. Toute demande globalisée (type : tout l'état civil du Jura) ou insuffisamment décrite sera rejetée.

Nota : Les inventaires portant les vues numérisées des Archives et permettant de remplir la liste de demandes, sont en ligne sur le portail des Archives ; les Archives du Jura sont à la disposition des demandeurs pour les y orienter au besoin.

4. MODALITES DE MISE A DISPOSITION NUMERIQUE

Format de fichier numérique souhaité	Type de résolution par rapport au portail
Jpeg	vues de meilleure résolution (cas 1)
Autre (selon possibilité) :	vues de même résolution (cas 2)

Coût de la fourniture de la ou des vue(s) numérique(s) mise(s) à disposition	
Gravage sur CD fourni par les AD Jura (forfait par disque : 2,5 €)	Envoi à l'adresse électronique du demandeur (1 seul envoi inférieur à 3 Mo) ou par téléchargement (1 seul envoi inférieur à 2 Go)
Gravage sur disque externe de capacité adaptée au volume des fichiers enregistrés fournis neufs par les AD Jura (voir tarifs)	Gravage sur disque externe neuf fourni par le demandeur sous emballage du fournisseur non ouvert (rejet de tout autre disque)
+	
Vues de résolution supérieure à celle des vues téléchargées depuis le portail, cas 1 tarif unitaire : 1,50€ la vue quel que soit le nombre de vue	
ou	
Vues de résolution équivalente aux vues téléchargées depuis le portail, cas 2 tarif horaire : 27 € l'heure* avec forfait minimal facturé de 27€ (*repérage préalable des fichiers, enregistrement/envoi, contrôle nombre, ouverture et qualité)	

5. MODALITES DE RECEPTION DE CD OU DE DISQUES DURS EXTERNES

Adresser par la poste au demandeur (coût du port au tarif postal en vigueur facturé)	Tenir à disposition en salle de lecture des Archives du Jura, impasse des Archives, 39570 Montmorot
avec A/R et assurance type R1 (facturé au tarif postal en vigueur)	

6. FACTURATION

Adresse de facturation identique à celle du demandeur	
Adresse de facturation autre que celle du demandeur	Préciser le nom et l'adresse du payeur

Signature du demandeur

Avis des Archives du Jura

Pour le Président du Conseil départemental du Jura
et par délégation,

Patricia Guyard